

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 4 août 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **3 août 2020** à 19h36, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil
présents :

Monsieur Daniel Braün	Monsieur Charles Brochu
Monsieur Eric Courteau	Madame Sylvie Giroux
Monsieur Fernand Leclerc	Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, est aussi présent.

Tous les membres du conseil et Julie Létourneau sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées par le gouvernement.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

2020-174 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

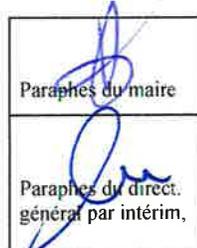
Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc,
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y retirant le point 8.2 et en y ajoutant les points 8.14 à 8.17, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2020
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020
 - 3.3 Approbation du procès-verbal de l'ouverture de soumission du 29 juillet pour les travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Patrick St-Onge – 169 chemin Steel-Plante – Demande de production de cannabis – Dépôt du plan d'affaires
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture
 - 7.1 Avis de motion du règlement numéro 572 – Visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements afin d'augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone RA1, d'augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000m2 et plus et d'augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000m2 et plus
 - 7.2 Adoption du projet de règlement numéro 572 - Visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements afin d'augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone RA1, d'augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000m2 et plus et d'augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000m2 et plus
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Autorisation d'affectation de la subvention au PAVL (dossier 000302791-1-42110 (05) au montant de 30 000\$
 - ~~8.2 Bureau d'accueil Pays de l'ardoise – Demande de commandites~~
 - 8.3 Entériner la soumission – Poteaux et glissières de sécurité – Entreprises Ployard 2000 inc.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- 8.4 Tech-nic réseau conseil – Achat d’une banque d’heures
- 8.5 4H – Demande de dons
- 8.6 Vente d’immeuble pour défaut de paiement des impôts fonciers – reportée le 12 novembre 2020
- 8.7 Acceptation du certificat de libération provisoire des travaux d’asphalte chaude et la réfection de ponceaux sur les chemins De La Rivière et De La Vallée
- 8.8 Appui à la MRC du Val-Saint-François – Demande d’aide financière pour les municipalités offrant les services de camp de jour
- 8.9 Appui à la demande de la MRC du Val-Saint-François – Frais supplémentaire – COVID-19 – Résolution CE-20-07-13
- 8.10 Fixation d’une rencontre – Parc à l’Hôtel de Ville
- 8.11 JN Auto – Autorisation auto-électrique rapport de visite
- 8.12 Adjudication du contrat des travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres
- 8.13 Acceptation de la proposition du mandat pour le service bureau et visite de chantier en mécanique de bâtiment – Fusion Expert Conseil inc. : Réaménagement du garage et bureau.
- 8.14 Acceptation de la soumission pour les lignes jaunes simples sur les chemins asphaltés de la municipalité
- 8.15 Container sur le chemin Brown
- 8.16 Container (poubelles) – chemin Hébert
- 8.17 Varia
- 9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10. Période de questions pour le public
- 11. Levée de l’assemblée

Prochaine réunion : le 8 septembre 2020

2020-175 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-175-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2020 soit adopté tel que présenté en y ajoutant de mandater le comité des Loisirs à la résolution numéro 2020-160-2.

2020-175-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-175-3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L’OUVERTURE DE SOUMISSION DU 29 JUILLET POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU CHEMIN DE LA VALLÉE SUR UNE LONGUEUR DE 320 MÈTRES

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que le procès-verbal de l’ouverture de soumission du 29 juillet pour les travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres, projet 2020-11.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposés à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil, soit pour les points 4.8.1 et 4.8.2 seront effectués et déposés aux archives après épuration.

2020-176 COMITÉ

**2020-176-1 PATRICK ST-ONGE – 169 CHEMIN STEEL-PLANTE –
DEMANDE DE PRODUCTION DE CANNABIS – DÉPÔT DU
PLAN D’AFFAIRES**

ATTENDU QUE la demande de monsieur Patrick St-Onge, propriétaire du 169 chemin Steel-Plante déposée le 31 mars 2020, souhaitant faire la production de cannabis sur le lot situé en zone AFD17;

ATTENDU QUE la demande a été déposée à la réunion du 6 avril dernier;

ATTENDU QUE selon la résolution numéro 2020-070-2, un plan d’affaire démontrant les informations usuelles et notamment celle indiquant les marchés potentiels pour ce type de produit de cannabis, le tout conformément à la réglementation en vigueur a été demandé par les membres du conseil;

ATTENDU QUE le plan d’affaire de monsieur St-Onge a été transmis par courriel le 15 juillet dernier et déposé aux membres du conseil à cette présente séance;

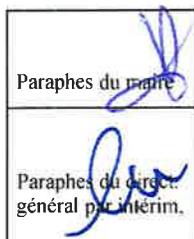
EN CONSEQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l’unanimité

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le plan d’affaires de monsieur Patrick St-Onge, conditionnel à la conformité à l’usage projeté dans cette zone.

Que monsieur St-Onge obtienne et maintienne durant les années d’opérations, toutes les autorisations et permis nécessaires de la part des autorités gouvernementales ou autres pour l’exploitation et la production du cannabis, le tout en conformité avec le plan d’affaires tel que déposé.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2020-177 FINANCE

2020-177-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 19 370,06\$, tels que présentés aux membres du conseil et que les déboursés soient autorisés, en y ajoutant le fournisseur numéro 365 au montant de 1 452,19\$, le fournisseur numéro 1253 au montant de 3 415,91\$ et le fournisseur numéro 1636 au montant de 7,46\$.

2020-177-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les dépenses incompressibles au montant de 11 614,63\$, tels que présentés aux membres du conseil et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 500,00\$ tel que présenté aux membres du conseil.

2020-177-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les frais de déplacements au montant de 207,20\$ et autorise les déboursés.

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les versements des salaires nets pour le mois de juillet 2020 au montant de 21 476,00\$ ainsi que les déductions à la source du mois de juin 2020 au montant de 12 072,03\$.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



**2020-178 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE
LECTURE**

**2020-178-1 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 572 –
VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 446 ET SES AMENDEMENTS AFIN
D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES
PERMIS DE 5 À 7 DANS LA ZONE RA1, D'AUGMENTER
LE NOMBRE MAXIMAL DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES
PERMIS POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS ET
D'AUGMENTER LA SUPERFFICIE TOTALE PERMISE
DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES POUR LES TERRAINS
DE 4000m² ET PLUS**

Monsieur le conseiller Daniel Braün donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 572 modifiant le règlement de zonage 446 dans le but :

- d'augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone Ra1;
- d'augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000 m² et plus;
- d'augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000 m² et plus.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

19h53 – Sylvie Giroux quitte la réunion

**2020-178-2 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 572 – VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 446 ET SES AMENDEMENTS AFIN
D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES
PERMIS DE 5 À 7 DANS LA ZONE RA1, D'AUGMENTER
LE NOMBRE MAXIMAL DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES
PERMIS POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS ET
D'AUGMENTER LA SUPERFFICIE TOTALE PERMISE
DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES POUR LES TERRAINS
DE 4000m² ET PLUS**

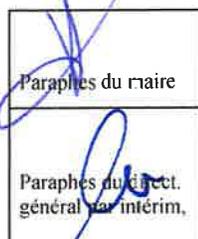
ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu

- d'adopter par la présente le premier projet de règlement numéro 572 conformément à l'article 124 de la Loi;

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



19h55 – Sylvie Giroux est de retour à la réunion

AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

**2020-179 AUTORISATION D’AFFECTATION DE LA SUBVENTION AU PAVL
(DOSSIER 0003027991-1-42110 (05) AU MONTANT DE 30 000\$)**

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par la conseillère Daniel Braün
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accuse réception d’une lettre datée du 2 juillet 2020 et confirmant l’octroi d’une subvention au montant de 30 000\$ du Ministère des transports que Québec pour l’amélioration du réseau routier sous la responsabilité de la municipalité.

Que la décision sur le ou les chemins qui bénéficieront de travaux soit prise ultérieurement.

**2020-180 ENTÉRINER LA SOUMISSION – POTEAUX ET GLISSIÈRES DE
SÉCURITÉ – ENTREPRISES PLOYARD 2000 INC.**

ATTENDU QU’ une soumission a été déposée le 17 juillet dernier pour les travaux d’installation de glissières de sécurité sur le chemin De La Rivière;

ATTENDU QUE l’entrepreneur a présenté une offre de prix au bureau de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que la soumission de l’Entreprise Ployard 2000 inc soit entérinée et que les travaux d’installation de glissières de sécurité sur le chemin De La Rivière soient considérés comme une dépense près de 9 500\$ plus taxes, tel que spécifié dans l’offre transmise le 17 juillet 2020.

2020-181 TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL – ACHAT D’UNE BANQUE D’HEURES

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l’unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l’achat d’une banque de temps de 50 heures au montant de 3 550\$ plus taxes, auprès de la compagnie Tech-nic Réseau Conseil pour la maintenance du réseau informatique de la municipalité.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim,

2020-182 4H – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser un montant de 250\$ à titre de dons pour le soutien au Rallye 2021 qui sera organisé par le club 4-H et qui aura lieu à Howick.

Que cette dépense soit inscrite dans le poste dons au budget de l'année financière 2021.

2020-183 VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES À LA MRC – REPORTÉE LE 12 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu unanimement

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise la direction générale à prendre les procédures nécessaires auprès de la MRC du Val-Saint-François afin de vendre pour non-paiement de taxes les immeubles suivant à savoir:

Les matricules : 0760 85 6717
 1261 24 0710
 1364 90 9954

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le dépôt des créances municipales et scolaires (s'il y a lieu), à la MRC du Val-Saint-François, avant le 19 août 2020 à moins qu'il n'y ait paiement des arrérages ou qu'une entente de paiement soit intervenue entre le(s) contribuable(s) et la municipalité avant cette date. (Article 985 du Code municipal concernant les prescriptions (LRQ c. D-27.1)).

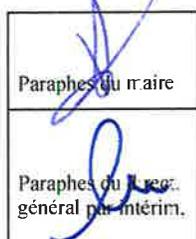
Que la direction générale soit autorisée à poursuivre les procédures advenant qu'un paiement de taxes via un chèque personnel revienne de l'institution financière avec la mention "insuffisance de fonds".

2020-185 ACCEPTATION DU CERTIFICAT DE LIBÉRATION PROVISOIRE DES TRAVAUX D'ASPHALTE CHAUDE ET LA RÉFECTION DE PONCEAUX SUR LES CHEMINS DE LA RIVIÈRE ET DE LA VALLÉE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte le certificat de libération provisoire des travaux d'asphalte chaude et la réfection de ponceaux sur les chemins De La Rivière et De La Vallée (projet 2020-03) en date du 14 juillet 2020, le tout selon la recommandation de la firme d'ingénieur CIMA +, représenté par Mme Gabriella Murrin, ing.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif au certificat de réception provisoire.

2020-186 APPUI À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES MUNICIPALITÉS OFFRANT LES SERVICES DE CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland appuie la MRC du Val-Saint-François sur la demande d'aide financière pour les municipalités offrant les services de camp de jour.

2020-187 APPUI À LA DEMANDE DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – FRAIS SUPPLÉMENTAIRE – COVID-19 – RÉSOLUTION CE-20-07-13

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland appuie la MRC du Val-Saint-François concernant les frais supplémentaires – COVID-19.

2020-188 FIXATION D'UNE RENCONTRE – PARC À L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland fixe une rencontre le 24 août 2020 à 19 heures pour le dépôt de l'esquisse du parc à l'Hôtel de ville par monsieur Eric Bourgault de la compagnie Eskair.

2020-189 JN AUTO – AUTORISATION AUTO-ÉLECTRIQUE RAPPORT DE VISITE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland prenne acte du rapport de la visite pour l'achat ou location d'une auto-électrique fait par le comité ad hoc.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du Direct. général par intérim,

Qu'une analyse complète du rapport sera effectuée et sera rediscuté à une réunion subséquente.

2020-190 ADJUDICATION DU CONTRAT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA STRUCTURE DU CHEMIN DE LA VALLÉE SUR UNE LONGUEUR DE 320 MÈTRES

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur SEAO pour les travaux de réfection de la structure du chemin De La Vallée sur une longueur de 320 mètres;

ATTENDU QUE les soumissions déposées en date du 29 juillet 2020 ont été validées par le comité de sélection et considérées conformes aux exigences des clauses de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE la recommandation de CIMA+ représentée par Mme Meg Byrns-Corbeil, ing. en date du 3 août 2020;

ATTENDU QUE l'offre de Gestimaction inc. est considéré conforme et est la plus avantageuse, le tout au prix soumis de 241 347,25\$ plus taxes;

ATTENDU QU'IL y va de l'intérêt public.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'adjudication du contrat à l'offre la plus avantageuse, soit celle de l'entreprise Gestimaction inc. du 983 rue Daigneault Acton Vale (Québec) J0H 1A0.

Que la soumission au prix de 241 347,25\$ plus taxes applicables soit acceptée, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée le 29 juillet 2020.

Que l'adjudication soit conditionnelle à la confirmation de la demande de subvention au programme RIRL du MTQ et à l'acceptation du financement auprès du MAMH concernant le règlement d'emprunt no.571.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder aux arrangements nécessaires pour le début des travaux et ce conditionnellement aux confirmations précitées.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder aux communications nécessaires auprès de la population et ce en coordination avec les principaux intervenants au projet.

Que le maire monsieur Herman Herbers et le directeur général par intérim soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document concernant la présente adjudication.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2020-191 ACCEPTATION DE LA PROPOSITION DU MANDAT POUR LE SERVICE BUREAU ET VISITE DE CHANTIER EN MÉCANIQUE DE BÂTIMENT – FUSION EXPERT CONSEIL INC. : RÉAMÉNAGEMENT DU GARAGE ET BUREAU

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la proposition du mandat pour le service bureau et visite de chantier en mécanique de bâtiment – Fusion Expert Conseil inc. – réaménagement du garage et bureau.

2020-192 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES LIGNES JAUNES SIMPLES SUR LES CHEMINS ASPHALTÉS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE des soumissions par invitation ont été demandées pour les lignes jaunes simples sur les chemins asphaltés de la municipalité;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est conforme à la demande;

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la soumission de *Lignes Maska* soit retenue et que le contrat pour les lignes jaunes simples sur les chemins asphaltés (12 KM) de la municipalité soit adjugé au montant de 3 360.00\$ plus taxes, représentant un coût au mètre linéaire de 2.80\$, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposé.

CONTAINER SUR LE CHEMIN BROWN

Monsieur le conseiller Fernand Leclerc demande un suivi dans le dossier du container-remise sur la propriété située au 214 chemin Brown. Un suivi est effectué par Alexandre Thibault, urbanisme.

CONTAINER (POUBELLES) SUR LE CHEMIN DENISON POUR LES RÉSIDENTS SUR LE CHEMIN HÉBERT

Monsieur le conseiller Daniel Braün informe les membres du conseil la possibilité d'installer un container pour les poubelles des résidences situées sur le chemin Hébert. Une demande de prix auprès de la compagnie Sani-Estrie sera effectuée.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes du direct. général par intérim,

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de monsieur Marcel St-Pierre sur le point suivant :

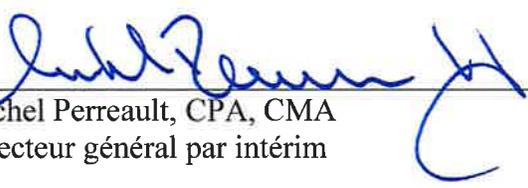
- Construction d'une maison chemin Bonnar et suivi avec la Commission de protection du territoire agricole
-

2020-193 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu que la séance soit levée à 20h54.



Herman Herbers, Maire



Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

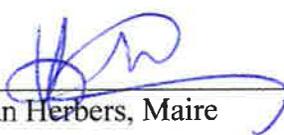
Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

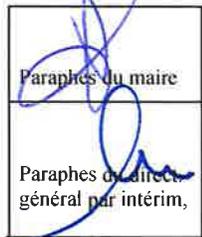
Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par intérim.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 3^{ième} jour du mois d'août de l'an deux mille vingt.


Herman Herbers, Maire



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 8 septembre 2020

Procès-verbal de l'assemblée de consultation publique, tenue le **8 septembre 2020 à 19h15**, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du Maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Daniel Braün Monsieur Charles Brochu
 Monsieur Éric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire/trésorier par intérim est aussi présent.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Tous les membres du conseil et Julie Létourneau sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées par le gouvernement.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

Aucune personne n'est présente lors de la consultation.

----- **RÈGLEMENT NUMÉRO 572 – VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES PERMIS DE 5 À 7 DANS LA ZONE RA1, D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES PERMIS POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS ET D'AUGMENTER LA SUPERFFICIE TOTALE PERMISE DES BÂTIMENTS ACCESSOIRES POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS**

Ce règlement consiste à augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone Ra1 afin de permettre à la résidence Wales Home de mener à bien son projet d'agrandissement.

Ce règlement consiste à augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000 m² et plus afin de permettre aux propriétaires de terrains plus imposants en superficie davantage de latitude au niveau de la gestion des bâtiments accessoires. Lorsque le terrain aura une superficie de 4000 à 9999 m², un maximum de 5 bâtiments accessoires sera désormais autorisé. Lorsque le terrain aura une superficie de 10 000 m² et plus, un maximum de 6 bâtiments accessoires sera désormais autorisé.

Ce règlement consiste à augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000 m² et plus afin de permettre aux propriétaires de terrains plus imposants en superficie davantage de latitude au niveau de la gestion des bâtiments accessoires. Lorsque le terrain aura une superficie de 4000 à 9999 m², la superficie totale maximale de tous les bâtiments accessoires sera désormais de 275 m². Lorsque le terrain aura une superficie de 10 000 m² et plus, la superficie totale maximale de tous les bâtiments accessoires sera désormais de 325 m².

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

Le projet de règlement est expliqué par monsieur Michel Perreault, CPA, CMA, directeur général par intérim.

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

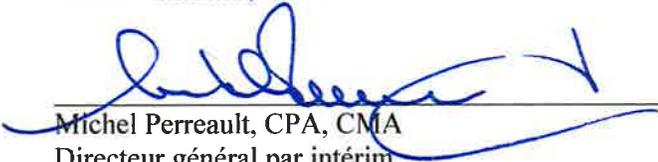
La période de questions a été allouée mais personne du public n'était présent dans la salle.

De plus, aucune demande d'information ni modification n'a été signifié auprès de la municipalité.

Considérant le processus de consultation, le projet de règlement tel que proposé sera présenté au conseil municipal pour adoption.

**L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE A ÉTÉ FERMÉE À
19H26**


Herman Hebers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim